

Compte-rendu des 2 réunions auxquelles j'ai assisté, en remplacement de François Brun

1° Le 12/09/2011 à 18 h 45 : Groupement de gestion de la « Maison des Associations de Mulhouse » - Locaux des Antillais – bâtiment B – sous-sol

- Une minute de silence à été observée pour le décès de MME Gaudin (orthographe non garantie).
- Les consommations de gaz, d'eau, d'électricité et de chauffage sont jugées excessives. Mais un chauffage programmable et réglable en fonction de l'occupation des locaux est impossible à mettre en place avec les installations existantes ... Seule une mise en veille du chauffage est appliquée le Week-end et tous les soirs à partir de 23 h.
- Des travaux sont actuellement réalisés dans la cour pour déboucher les canalisations d'écoulement de l'eau, bouchées par des racines d'arbre.
- Les arbres sont régulièrement élagués.
- Précision : l'ouverture du portail ne peut s'effectuer uniquement qu'avec une clé. En revanche, la fermeture s'effectue par encliquetage du pêne.
- La cotisation et l'assurance s'élèvent environ à **75 €**. Chaque association envoie son attestation d'assurance à la Mairie.
- Avec la venue du **Collegium Musicum de Mulhouse** qui occupe les mêmes locaux que l'Orphéon de Mulhouse, la maison des associations abrite désormais 13 associations.
- Le rapport de chaque réunion est envoyé au délégué de chaque association. Il y a environ 4 réunions par an. A tour de rôle, chaque association reçoit le conseil de groupement de gestion des associations de la Maison des associations du 1, rue Vauban.
- La prochaine réunion est fixée au 14 novembre 2011. On fixera alors le samedi qui sera retenu pour le balayage des feuilles d'automne dans la cour : l'avis est donc formulé aux bonnes volontés ...
- S'en est suivi un repas typique fourni par l'association des Antillais dont le tempérament chaleureux et l'esprit d'accueil furent très appréciées.

2° Le 13/09/2011 de 17 h 30 à 19 h 30 à la Mairie de Mulhouse – Salle 119

Objet : présentation du pôle associatif dédié aux acteurs de la vie associative mulhousienne.

- Le projet est présenté par les adjointes au Maire : MMEs Lego, Buchert et MME Florence Gasser. MME Fatima Elhassouni, qui nous avait convoqué, est à présent en congé de maternité.
- Mulhouse ne compte pas moins d'un millier d'associations qui participent à la vie active de la cité. L'idée de créer une maison des associations constitue le projet de la ville de Mulhouse. Depuis quelques temps déjà, les services de l'architecture travaillent sur le projet et bien que ce dernier n'ait pas encore été validé par le Maire, celui-ci semble pourtant en bonne voie.
- L'exécution du projet devrait être réalisé en 2012. Les appels d'offre et les négociations démarreraient au début de 2012, avec des travaux relégués au début du deuxième semestre de 2012. Les travaux dureraient jusqu'à la fin 2013.

- Immeuble concerné : restauration complète du Bâtiment A au 1, rue Vauban.
- Durant les travaux, les 4 associations qui sont hébergées dans le bâtiment A seront localisées dans le bâtiment B. Il s'agit de : **La Saltarelle, L'Orphéon municipal, les Amis de l'accordéon et le Collégium Musicum de Mulhouse**. Cette relocalisation serait définitive. La Saltarelle serait par exemple hébergée par les Polonais car le mercredi ces derniers libèrent les locaux. Nous serions prévenus et un dialogue devrait s'instaurer avec les responsables du projet, surtout au moment du déménagement ...
- Pour le moment la restauration du bâtiment B, avec la mise aux normes, n'est pas prévue ... ! Coût : de l'ordre du million d'euros ... ! D'où de nombreuses réticences de la part des membres présents à la réunion qui auraient préféré, de loin, que l'on procède de façon inverse en restaurant d'abord la fonctionnalité du bâtiment B, destiné aux associations, pour créer, dans un deuxième temps, la maison phare qui jouerait le rôle de « Pôle Ressource » pour toutes les associations mulhousiennes. L'objectif de ce projet étant de rendre Visible toutes les associations mulhousiennes par un accompagnement municipal.
- La création d'un annuaire des associations, avec toutes les références personnalisées, est aussi envisagé dès le mois de novembre 2011. Ce dernier serait destiné aux habitants et aux nouveaux venus dans l'agglomération qui, ainsi, pourraient trouver plus facilement l'association qui correspond le mieux à leurs aspirations.
- En l'état du projet, après sa restauration, le bâtiment A serait repris en gestion municipale avec :
 - une permanence.
 - un concierge.
 - Un service de boîte aux lettres.
 - Un service de prêt du matériel (audio-visuel ou autre).
 - Une grande salle pour les AG (dont chaque association pourrait bénéficier).
 - Des salles plus petites (dont chaque association pourrait bénéficier).
 - Un bureau dédié à des permanences associatives.
- Cela nécessiterait bien sûr une programmation rationnelle et une gestion souple des locaux de ce bâtiment. L'objectif étant de mutualiser les fonctionnalités associatives.
- Cette maison des associations sera vraisemblablement situé au : **100, avenue de Colmar** plutôt qu'à l'adresse actuelle : **1, rue Vauban** ! Elle porterait le nom de :

« PÔLE RESSOURCE ».

Fait à Pfastatt, le 14 septembre 2011 par Georges Cogordan.

